

LIGUE MOTOCYCLISTE NOUVELLE AQUITAINE

Comité Directeur du 10 Mai 2018

ACTE DE CANDIDATURE POUR LES POSTES MANQUANTS AU SEIN DES COLLEGES ET COMITES

Selon l'article 7 du règlement intérieur de la Ligue Motocycliste Nouvelle Aquitaine :
Selon l'article 8 du règlement intérieur de la Ligue Motocycliste Nouvelle Aquitaine :

ELECTIONS POUR LES COLLÈGES SUIVANTS :

- Collège Chronométrage 6 membres dont un Président
- Collège Technique 6 membres dont un Président
- Collège Officiels & Formation 15 membres dont un Président
- Collège Communication 6 membres dont un Président
- Collège Pit-bike **Nouveau** 9 membres dont un Président

ELECTIONS POUR LES COMITÉS SUIVANTS :

- Comité Educatif 9 membres dont 1 Président et 2 Vice-Présidents
- Comité Féminin **Nouveau** 9 membres dont 1 Président et 2 Vice-Présidents

Poste manquants		
Aquitaine	Limousin	Poitou Charente
0	3	2
0	0	0
0	3	3
0	1	0
3	3	3
-	-	-
0	1	0
3	3	3

Je soussigné(e) :

Demeurant :

Code Postal : |_____| Ville :

Club : Licence : |_____| Dépt : |__|

Déclare être candidat(e) au sein du :

- Collège Chronométrage
- Collège Officiels & Formation
- Collège Communication
- Collège Pit-bike

- Comité Educatif
- Comité Féminin

le

Fait à :

Signature du ou (la) candidat(e) :

Attention : Pour être recevable, la candidature doit être adressée par Lettre Recommandée avec demande d'Avis de Réception avant le 26 avril 2018, le cachet de la poste faisant foi.